

	Avant le 11 mai	11 mai au 1er juin		Perspectives après le 1er juin
		Départements à circulation épidémique élevée	Départements à circulation épidémique faible	
Vie sociale et activités				
<i>Rassemblements de plus de 10 personnes</i>	Interdits	Interdits		
<i>Grands événements >5000 personnels</i>	Interdits	Interdits		Interdits jusqu'au 31 août
<i>Parcs et jardins</i>	Fermées	Fermées	Ouverts	
<i>Plages et lacs</i>	Fermés	Fermés		
<i>Salles de sport</i>	Fermées	Fermées		
<i>Salles des fêtes et polyvalents</i>	Fermées	Fermées		
<i>Médiathèques et bibliothèques</i>	Fermées	Ouvertes		
<i>Cinémas et théâtres</i>	Fermés	Fermés		
<i>Petits musées</i>	Fermés	Ouverts		
<i>Grands musées</i>	Fermés	Fermés		
<i>Colonies de vacance, camps, etc.</i>	Fermées	Fermées		Règle annoncée fin mai
<i>Lieux de cultes</i>	Ouverts sans cérémonie	Ouverts sans cérémonie		
<i>Mariages et cérémonies</i>	Reportés sauf urgence	Reportés sauf urgence		
<i>Cimetières</i>	Fermés	Ouverts		
<i>Cérémonies funéraires</i>	Moins de 20 personnes	Moins de 20 personnes		
Déplacements				
<i>Générique</i>	Interdits, sauf 8 dérogations	Autorisés, préfets peuvent durcir localement		
<i>Déplacements en transports en commun</i>		En heure de pointe, réservés aux déplacements domicile-travail, scolaires et visites médicales		
<i>Déplacements en transports interrégionaux</i>		Limités aux motifs impérieux familiaux et professionnels		
Commerces				
<i>Commerces (hors marchés, bars, restaurants, très grands centres commerciaux)</i>	Uniquement les commerces de première nécessité	Ouvertures soumises au respect de règles sanitaires et organisationnelles. Possibilité de fermeture par le Préfet.		
		Port du masque obligatoire	Port du masque recommandé	
<i>Marchés en plein air</i>	Possibilité d'ouverture à la main du Préfet	Ouvertures soumises au respect de règles sanitaires et organisationnelles. Possibilité de fermeture par le Préfet.		
<i>Très grands centres commerciaux</i>	Fermés	Fermeture possible si > 40 000 m ² en cas de zone de chalandise importante		
<i>Coiffeurs, etc</i>	Fermés	Ouverts		
<i>Bars, cafés, restaurants</i>	Fermés	Fermés		
Ecoles et crèches				
<i>Maternelles</i>	Fermées			
<i>Elementaires</i>	Fermées	Ouverture sur la base du volontariat des élèves et des maires par demi-classe		
<i>Collèges</i>	Fermés	Fermés	Ouverts	
<i>Lycées</i>	Fermés	Fermés	Fermés	
<i>Crèches</i>	Accueil des enfants de personnels prioritaires dans la limite de groupe de 10 enfants	Réouverture de toutes les crèches, dans la limite de groupe de 10 enfants		
Transports				
<i>Transports en commun urbain</i>	Offre réduite	Réservés pendant les heures de points à certaines personnes (travailleurs, élèves, ...). Port du masque obligatoire.		
<i>Transports inter-régionaux</i>	Offre réduite	Offre réduite, utilisation réservée aux motifs professionnels et impérieux. Port du masque obligatoire dans les trains et avions.		
<i>Avion</i>				
<i>Taxi</i>		Absence de protection chauffeur/passager = port du masque recommandée	Absence de protection chauffeur/passager = Port du masque obligatoire	
Sport				
<i>Sport individuel à l'extérieur</i>	Interdit, sauf activité physique à moins de 1km, pendant moins d'1h	Autorisé sous réserve de respecter les règles de distanciation sociale		
<i>Sport individuel à l'intérieur (gymnases, piscines)</i>	Interdit	Interdit		
<i>Sports collectifs et de contact</i>	Interdits	Interdits (liste établie par le ministère)		
<i>Sports collectifs professionnels</i>	Interdits	Fin de la saison 2019/2020		